



ÉDITORIAL

Survivre aux turbulences de l'État en RDC

Des incertitudes sur la tenue des élections aux nombreux coups bas dans la classe politique, de la désarticulation sociale et économique interne aux diatribes adressées aux partenaires internationaux de la RDC, les multiples crises que traverse la RDC lui donnent l'image d'un aéronef plongé dans de dangereuses turbulences pour la traversée desquelles l'équipage, dans ses tâtonnements, se montre aussi inquiet que les passagers eux-mêmes. Passagers ? En principe non, parce qu'ils devraient être parties prenantes, du moins selon la constitution de la RDC. Mais passagers quand-même, puisque tout cri qu'ils émettent pour traduire leur inquiétude est souvent sévèrement réprimé à la kalachnikov par ceux qui devraient en constituer l'équipe de pilotage pour un mandat de cinq ans. Le salut de tous dépendra de l'ingéniosité de ceux-ci, pourvu qu'ils harmonisent leurs divergences quant à la check-list à suivre pour atterrir en douceur.

Focalisant sur ces turbulences inquiétantes, autant pour ceux qui sont à bord que pour les observateurs extérieurs, malgré ou aux dépens de la rigidité de la nationalité congolaise, le N° 18 de *Parcours et Initiatives* arrive à point nommé. Il y a lieu d'y distinguer trois dimensions d'analyse : une crise de l'État en tant qu'institution, une crise de celui-ci avec sa société et une crise avec son environnement extérieur.

La dimension institutionnelle donne l'impression d'une société politique congolaise toujours en quête d'un cadre institutionnel stable qui puisse transcender les personnages et les circonstances, volontaires ou involontaires, qui brident son fonctionnement. Serait-on dans un « Anté-Etat » comme le postule pertinemment un article de Nissé Mughendi ? La manière dont il conceptualise le politique pour la société politique congolaise et les variables qu'il y développe ouvrent l'esprit du lecteur à une meilleure compréhension des interactions entre acteurs politiques dans l'espace qui est devenu la RDC. Dans ce contexte, comment retoucher l'administration territoriale sans déstabiliser davantage l'équilibre fragile sur lequel a reposé pendant des décennies la gouvernance de la RDC, se demande Lwanzo Mumbere dans une contribution questionnant, à juste titre, l'opportunité préélectorale d'une mise en œuvre soudaine d'un découpage territorial pourtant laissé au frigo depuis une décennie. C'est dans le même contexte de précipitation – et complémentirement au re-découpage provincial – qu'est intervenue une nomination des commissaires spéciaux, que discute Arthur Malekani en la replaçant dans une ingéniosité institutionnelle congolaise quelque peu bafouée. Le dilemme institutionnel de la RDC s'y est posée dans une dimension particulière : fallait-il appliquer une constitution quasi-fédérale en libérant plus d'autonomie organique au profit des provinces ou plutôt revenir à une simple décentralisation laissant en sursis le régionalisme déjà développé dans la constitution.

La quête de stabilité pour le cadre politique congolais n'oblitére pas le devoir pour tout État de gérer la société qu'il a sous sa responsabilité. À ce sujet, le présent numéro a bénéficié de trois apports utiles pour comprendre en quoi la fécondité législative de la RDC ne suffit pas pour résoudre tous les problèmes de société. Ainsi, la contribution de Kasereka Lwanga sur la révocation des donations entre vifs, qui pourrait passer à certains égards pour une atteinte au droit privé, relance la réflexion sur les incohérences juridiques de la régulation des affaires privées par l'État congolais. Dans une autre réflexion de nature juridique, Kule T'hata Joseph pose le problème du statut juridique du nourrisson qui, par nécessité, se retrouve en compagnie de sa mère détenue en milieu carcéral. Les mouvements sociaux qui se développent en marge ou en contestation de l'État trouvent, quant à eux, un développement intéressant dans la contribution de Katsuva Muhindo qui analyse leurs modes de participation à la vie politique à Beni. Entre temps, des ONG locales naissent et se débrouillent pour répondre à des besoins devant lesquels l'État se retrouve souvent démuni. Une contribution de Kahindo Salomé Mwanamolo s'est penchée sur leurs stratégies dans le secteur agro-alimentaire.

Au-delà des préoccupations et calendriers institutionnels, et par-delà la nécessaire régulation continue de la vie en société, la préservation de la paix reste un enjeu majeur pour le système politique congolais. Devant les agitations internes et les bruits de bottes qui s'amplifient souvent à des moments-clés de l'histoire institutionnelle de la RDC, il n'est pas inintéressant de se demander s'il faut abandonner la singularité d'un État proprement congolais au profit d'une société cosmopolitique rêvée par les philosophes idéalistes, ou plutôt essayer de mieux gérer les interactions transnationales en harmonie avec les voisins proches ou lointains. Soly Kamwira eu l'amabilité de soumettre au débat l'inspiration philosophique de l'« État mondial » qui, selon Jürgen Habermas, pourrait corriger les limites de l'État-nation. Devant la distance temporelle nous séparant d'un idéal aussi fascinant que celui-là, l'État congolais pourrait se contenter, de manière réaliste, de gérer ses relations diplomatiques avec les autres États et de mieux contrôler les flux transfrontaliers. La contribution de Kasereka Ndekeninge concernant la protection diplomatique de l'apatride pose la question de l'élargissement à un individu tiers, non national d'une facilité dont peut bénéficier un citoyen de la part de sa mère-patrie. La question touche à la fois aux relations entre États et aux relations entre un État et ses constituants, ses nationaux. Elle est pertinente dans la mesure où elle intervient dans un contexte de criminalité transfrontalière, que la contribution de Diane Katsuva Ngowire décrit autour de la RDC en soulignant la nécessité de promouvoir les communautés de sécurité et les régimes internationaux qui lient les États africains. Par ailleurs, il y a lieu de se demander si la pratique des importations groupées, analysée soigneusement par Nzanzu Tavulyandanda et Kahindo Salomé Mwanamolo, peut aider à réduire la criminalité transfrontalière dans le domaine économique.

En somme, beaucoup de questions sont soulevées – et beaucoup de réponses proposées – dans ce numéro. Elles touchent aux dimensions politiques, juridiques, économiques et sociales du problème que traverse la société congolaise. Elles méritent toute l'attention du lecteur, scientifique ou praticien, décideur ou observateur. Bon débat!

Nissé Nzereka Mughendi



Université Catholique du Graben

CENTRE DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES DU GRABEN
www.ucgraben.org

PARCOURS ET INITIATIVES

Revue interdisciplinaire du Graben

Droit de l'homme, Gouvernance et Economie

SOMMAIRE

EDITORIAL1

L'ANTE-ETAT : LA RDC FACE A SES PROBLEMES SECURITAIRES.
NZEREKA MUGHENDI Nissé..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

LES MOUVEMENTS SOCIAUX EN VILLE DE BENI : ENJEUX, DEFIS ET
PERSPECTIVES. **KATSUVA MUHINDO Alphonse** ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

NOMINATION DES COMMISSAIRES SPECIAUX POUR LA GESTION DES
NOUVELLES PROVINCES : VERS UNE NEGATION DE LA REGIONALISATION ?
MUMBERE MALEKANI Arthur..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

LA PROTECTION DIPLOMATIQUE EN FAVEUR DE L'APATRIDE.
KASEREKA NDEKENINGE ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

DECOUPAGE TERRITORIAL EN RDC : LE RESPECT DE LA CONSTITUTION A
L'EPREUVE DES FAITS. **LWANZO MUMBERE Christian**ERREUR ! SIGNET NON
DÉFINI.

LA REVOCATION DES DONATIONS ENTRE VIFS : UNE ATTEINTE AU DROIT
DE PROPRIETE PRIVEE? **KASEREKA LWANGA**. ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

L'ETAT MONDIAL COMME CONDITION DE LA PAIX SELON JÜRGEN
HABERMAS DANS APRES L'ETAT-NATION. **SOLY KAMWIRA**ERREUR ! SIGNET
NON DÉFINI.

Revue interdisciplinaire du Graben

L'INCIDENCE DE LA CRIMINALITE TRANSFRONTALIERE ORGANISEE SUR LA SECURITE DES ETATS AFRICAINS. **NGOWIRE KATSUVA Diane**..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

ANALYSE DES STRATEGIES DES ONG LOCALES DANS LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE. **KAHINDO SALOMÉ MWANAMOLO**ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

PRATIQUE DES IMPORTATIONS GROUPEES EN VILLE DE BUTEMBO. **NZANZU TAVULYANDANDA Alain et KAHINDO SALOME MWANAMOLO**..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

LE STATUT JURIDIQUE DU NOURRISSON EN COMPAGNIE DE SA MERE DETENUE EN MILIEU CARCERAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : CAS DE LA PRISON CENTRALE DE GOMA. **KULE T'HATA Joseph**..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

COMMUNICATION-ETHIQUE DANS LE CONTE AFRICAIN : LE CAS DE TROIS CONTES YIRA : « LE LÉOPARD ET LE MALAFOUTIER » (É SORÓ N'ÓMWENGÍ W'ÁMAGHÚÚTA), « LA POULE ET L'ÉPERVIER » (WÁNGOKO ET WÁKATÉLULI) ENFIN « LA LANCE DE L'HÉRITAGE ET LES HÉRITIERS » (OMANDÚ W'ERITÚMO N'AVASIGHÁLYA VAVÍRI). **KAVUGHO KATSIABA Jeanne-Marie**..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

DE LA RUMEUR DE L'ECONOMIE SILENCIEUSE AUTOUR DES PRATIQUES SOLIDAIRES EN VILLE DE BUTEMBO. **MUKIRANIA KAHAMBU**ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

Revue Interdisciplinaire

Revue interdisciplinaire du Graben

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directeur de Publication

Professeur KAMBALE KATHAVO Symphorien

Secrétaire du Comité de rédaction

Assistant KAMBALE TSIKO Patrick

COMITE SCIENTIFIQUE

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| 1. P.O. MAFIKIRI TSONGO | 13. P.A. KAMBALE MIREMBE |
| 2. P. O. MUHINDO MALONGA | 14. P.A KASEREKA KALUME |
| 3. P. KAKULE VYAKUNO | 15. P.A. KASEREKA MWANAWAVENE |
| 4. P. KAMBALE VALIMUNZIGHA | 16. P.A. VIKANZA KATEMBO |
| 5. P. MBOKO VUTALA | 17. P.A. KATSUVA MUHINDO |
| 6. P. MULENDEVU MUKOKOBYA | 18. P.A. KATUNGU KIBWANA |
| 7. P. PALUKU MUTIVITI | 19. P.A. KAKULE MATUMO |
| 8. P. SOLY KAMWIRA | 20. P.A MALIRO ERASME |
| 9. P. VAHAVI MULUME | 21. P.A. MUSONGORA SYASAKA |
| 10. P.A KABABALA VUTSOPIRE | 22. P.A. NZEREKA MUGHENDI |
| 11. P.A.KAHINDO MUHESI | 23. P.A. PALUKU MUKWEMULERE |
| 12. P.A. KAMBALE MAHUKA | |

N° du dépôt légal : 11108–2002–38

© PRESSES UNIVERSITAIRES DU GRABEN (P.U.G.)

crigucg@gmail.com

Revue interdisciplinaire du Graben